

HÉBERGEMENT - MATÉRIEL

Il n'est pas possible de camper sur place. Néanmoins, si vous cherchez une solution d'hébergement, veuillez **nous contacter auparavant**. Nous vous indiquerons ce qu'il est possible de faire.

Par ailleurs, **n'oubliez pas le matériel dont vous aurez besoin pour les tournois** auxquels vous participerez: **vos ballons (football, volley, basketball), raquettes de ping-pong et de badminton, boules de pétanques le cas échéant.**

INSCRIPTIONS

PRIX : 25 € par personne (tarif normal)
18 € pour les étudiants et sans emploi
10 € pour les accompagnateurs (ne participant pas aux tournois)

Vous pouvez vous inscrire :

- **individuellement** : aux tournois de BADMINTON, PING-PONG
- **collectivement** pour les tournois de PETANQUE, FOOTBALL, VOLLEYBALL et BASKETBALL

REMARQUES IMPORTANTES :

- L'hébergement n'est pas compris dans le prix indiqué.
 - Le repas de midi du dimanche sont compris dans le prix indiqué.
- Attention : le repas du samedi soir n'est pas inclus dans le prix du week-end.** Possibilité de restauration sur place au profit d'un projet du groupe de jeunes de l'église de la Prairie à Montbéliard (voir descriptif ci-dessous).
- Les mineurs restent sous la responsabilité d'un accompagnateur majeur.
 - Pour être valable, toute inscription doit être :
- envoyée par courrier (adresse ci-dessous) ou par mail à joelgesche@joie-et-vie.com **avant le mercredi 5 juin 2019**
 - accompagnée du paiement soit :
- Par chèque** : Tout chèque doit être libellé au nom de l'association *Joie et Vie* et adressé à son siège : **Association Joie et Vie - 52, rue Furstenberger - 68200 MULHOUSE.** Les chèques ne seront pas encaissés avant le 18 juin 2019.
- Par virement bancaire** (en précisant l'objet du virement) :
IBAN : FR76 1720 6005 3052 0460 7901 038 - BIC : AGRIFRPP872

« Idée repas » pour le samedi soir : Le groupe de jeunes de la « Prairie » à Montbéliard vous propose une restauration sur place, les fonds récoltés permettront de soutenir leur projet de cet été. 15 jeunes partiront en Croatie pour soutenir des familles en difficulté financière. Activités envisagées : travaux de restauration, convois de nourriture ainsi que des activités de soutien à des églises locales.



ont le plaisir de vous inviter au prochain

WEEK-END SPORTS

**15-16
JUIN 2019**

**GYMNASE ANDRÉ BOILLAT
MONTBÉLIARD (25)**

**VOLLEY-BALL
FOOTBALL
PÉTANQUE
BADMINTON
PING-PONG
BASKETBALL**

EN BREF



Cette rencontre s'adresse à tous les jeunes ou groupes de jeunes, amateurs de sports individuels ou collectifs, pratiqués avec sérieux et fair-play dans une ambiance détendue.



Gymnase André Boillat à **Montbéliard (25)**.



Du 15 au 16 juin 2019, inscriptions **avant le mercredi 5 juin 2019**.

PROGRAMME

SAMEDI

13h45 **Accueil et installation des équipes. Début des Tournois**

18h30 **Repas** (facultatif) proposé par le groupe de jeunes de la "Prairie" (au profit d'un camp humanitaire en Croatie)

19h30 **Tournoi de Basketball**

DIMANCHE

10h00 **Culte**

11h00 **Reprise des tournois, repas échelonné**

18h00 **Clôture du week-end** avec Remise des Prix.

DETAILS



Le **tournoi «compétition»** s'adresse aux équipes qui viennent à ce week-end pour le plaisir de jouer et de gagner dans une ambiance décontractée.

Le **tournoi « détente »** est un tournoi destiné aux équipes qui ne sont pas motivées par la « course aux résultats ». **Le comité d'organisation veut encourager la mixité dans les équipes de football détente. La présence (au minimum) de deux joueuses par équipe est souhaitée.**



Ce tournoi procurera le plaisir de jouer - et peut-être l'envie de gagner ! - à toutes les équipes qui aiment pratiquer ce sport quel que soit leur niveau de jeu !

ATTENTION : Pour chaque tournoi, le nombre d'équipes est limité :
- 30 équipes en football « détente » + « compétition »,
- 20 équipes en volleyball.

Remarque importante: en cas d'un nombre trop faible d'équipes inscrites dans l'un de ces tournois, nous serons obligés d'annuler ce tournoi. Dans ce cas, les équipes concernées seront prévenues avant la rencontre et la possibilité leur sera donnée de rejoindre un autre tournoi où il restera de la place.

Il est impératif de noter sur le bulletin d'inscription le tournoi choisi par votre équipe (foot compétition, foot détente, volley ou pétanque).

IMPORTANT: En soirée, un tournoi de basketball sera organisé. Ce tournoi est indépendant des autres tournois du week-end, des équipes peuvent être recomposées pour cette compétition (joueurs déjà inscrits dans d'autres tournois).

Veillez prendre connaissance du règlement du Week-End Sports 2019 !

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.joie-et-vie.com>

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Mme Mlle Mr :

Prénom:

Né(e) le :

Adresse:

Tél:..... Mail

désire participer au Week-End Sports à Montbéliard les 15 et 16 juin 2019 et

joins à ce bulletin d'inscription la somme de : 25 € 18 €

Je souhaite m'inscrire au tournoi de :

Badminton

Ping-Pong

N.B: Chaque participant ne peut prendre part qu'à un seul tournoi individuel et à un seul tournoi collectif à la fois. Je certifie avoir bien pris connaissance du règlement 2019.

Date et Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION COLLECTIF

Coordonnées du responsable de l'équipe:

Mme Mlle Mr :

Prénom:.....Né(e) le.....Adresse:.....

Tél:..... Mail:.....

Nous souhaitons participer au tournoi de :

Foot « compét. » Foot « détente » Volley

Pétanque Basketball (cumulable)

Nous joignons au verso la liste de l'équipe et indiquons également les coordonnées de ceux qui s'inscrivent aux tournois de badminton et de ceux qui viennent en simples « spectateur-supporteurs ». Le comité d'organisation veut encourager la mixité dans les équipes de football détente. La présence (au minimum) de deux joueuses par équipe est souhaitée.

Nous joignons à ce bulletin d'inscription la somme de:

_____ x 25 € = _____ €

_____ x 18 € = _____ €

_____ x 10 € = _____ €

N.B: Chaque participant ne peut prendre part qu'à un seul tournoi individuel et à un seul tournoi collectif à la fois.

Je certifie avoir bien pris connaissance du règlement 2019.

Date de Signature du Responsable:

FEUILLE DE MATCH (TOURNOIS DU WEEK-END)

Tournoi choisi :

Nom de l'équipe :

Adresse du capitaine

Mail:.....Tél. :.....

Nom et Prénom de l'arbitre de l'équipe :

NOM ET PRENOM DES JOUEURS ENGAGES :

10 joueurs maxi. au foot, 9 joueurs maxi. au volley, 2 en pétanque. Préciser ceux qui s'ins-crivent au badminton et au ping-pong.

1.CAPITAINE:

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

Liste des personnes ne participant à aucun tournoi (spectateurs) et souhaitant prendre les repas sur place (10 € pour le week-end):

.....

FEUILLE DE MATCH (TOURNOI DE BASKETBALL du samedi soir)

NOM ET PRENOM DES JOUEURS ENGAGES :

1.CAPITAINE:

2.

3.

Remplaçants:

4.

5.

Je soussigné capitaine de l'équipe (ou des équipes) détaillée(s) ci-dessus reconnais avoir bien reçu le règlement du week-end sport 2019, à en avoir bien pris note et à avoir fait connaître ce même règlement à tous les joueurs de mon équipe.

Date et signature :

Attention : Aucun joueur(euse) non-inscrit(e) sur la liste ne pourra jouer dans aucune équipe.

REGLEMENT DU « WEEK-END SPORTS ALSACE 2019 » 15 et 16 juin 2019 à MONTBÉLIARD

- Le week-end sport est d'abord une rencontre entre jeunes ; n'oublions pas que notre adversaire est un(e) copain(ine), un(e) ami(e) ! Le respect de l'arbitre est la première condition de réussite d'un sport collectif.
- La date limite d'inscription par écrit au bureau de « Joie et Vie » est fixée au mercredi 5 juin 2019 ou auparavant, si le nombre maximum d'équipes attendues est atteint. Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement du montant du week-end.
- Le nombre d'équipe est limité à 30 pour le football (compétition + détente) et 20 pour le volley-ball.
- L'inscription nominative est également obligatoire pour les personnes ne participant à aucun tournoi et désirant prendre les repas sur place (spectateurs ou accompagnateurs).
- Pour être validé chaque bulletin d'inscription devra être dûment complété et accompagné de son règlement.
- Chaque sportif ne peut prendre part qu'à un seul tournoi collectif et à un seul tournoi individuel à la fois, à l'exception du tournoi de basketball organisé le samedi soir.
- Nul ne pourra jouer dans une équipe, ni au début, ni en cours de week-end, s'il n'est pas régulièrement inscrit au 5 juin 2019 et au plus tard (sous réserve d'accord du responsable du tournoi) une heure avant le début du tournoi. Au-delà de ce délai, aucun joueur (même remplaçant) ne pourra plus être accepté dans l'équipe.
- Pour les tournois collectifs, chaque sportif appartiendra à une seule et unique équipe à la fois.
- Toute brutalité, tout comportement incorrect ainsi que les contestations des décisions de l'arbitre seront sanctionnés par une exclusion temporaire (2 mn) ou complète. Si ces pratiques se renouvellent et en accord avec le responsable du tournoi, la sanction peut aller jusqu'à la perte du match par l'équipe en tort et l'exclusion définitive des joueurs fautifs pour les tournois à venir.
- L'alcool et la drogue ne sont pas tolérés.
- Chaque équipe sera dirigée par un capitaine qui sera responsable de ses joueurs sur et en-dehors du terrain. L'équipe présentera également un arbitre.
- En volley et pour le tournoi de basketball, l'équipe gagnante d'un match laissera son arbitre sur le terrain arbitrer le match suivant. En football, chaque équipe laisse un arbitre sur le terrain.

FOOTBALL

Composition des équipes :

- 6 joueurs de champ + 1 gardien de but,
- 3 remplaçants maximum par équipe.

Les règles générales du football restent valables à l'exception du hors-jeu. Voir les règlements spécifiques à

chaque tournoi. Seules les baskets et les chaussures sans crampons ou à crampons moulés sont autorisées.

VOLLEY-BALL

Composition des équipes :

- 6 joueurs de champ,
- 3 remplaçants maximum par équipe.

Les règles générales du volley-ball seront appliquées. Voir règlement spécifique sur place.

BASKETBALL

Composition des équipes :

- 3 joueurs de champ,
- 2 remplaçants maximum par équipe.

Les règles générales du basketball seront appliquées. Voir règlement spécifique sur place.

HORAIRES

Afin de respecter les plannings horaires des matchs (toujours très serrés) nous demandons aux équipes d'être ponctuelles durant toute la durée du week-end. Les équipes n'arrivant pas à l'heure prévue sur le terrain (cf. tableaux de matchs) sont déclarées forfait (match gagné par l'équipe adverse).